

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29

**VILLE DE BRIARE**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 mars, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

**Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPRETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

**Absents excusés :**

Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra, Madame ACIMOVIC Cennet.

**Procuration a été donnée à :**

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.  
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude.  
Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Monsieur GAUDICHON Eric.  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.  
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Madame LECLERC Sylvie.

Madame LAURENT Jacqueline est nommée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2025-032 : MARCHÉ DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE -  
ATTRIBUTION DES LOTS.**

**Vu** la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation de l'église Saint-Etienne, tranche 1 soit la restauration extérieure du massif oriental (façade et clocher).

**Considérant** que l'église Saint Etienne, patrimoine unique, fait partie des atouts à valoriser afin d'embellir le centre-ville et le rendre attractif ;

**Considérant** que la façade de l'église n'a encore jamais été nettoyée, et ses mosaïques n'ont jamais fait l'objet d'une restauration ;

**Considérant** que de nombreux micro-organismes se sont développés sur la façade et sur le clocher, donnant une couleur verte à une grande partie des parois extérieurs et qu'un traitement biocide est nécessaire afin de nettoyer la façade ;

**Considérant** que l'écoulement de l'eau de pluie sur la façade attaque également les joints des émaux, augmentant les risques de chute ;

**Considérant** que le travail de restauration doit donc être minutieux afin de ne pas abîmer les mosaïques fragilisées et que l'entourage en plomb des vitraux et la toiture doivent être restaurés afin d'éliminer les infiltrations d'eau ;

**Considérant** que les travaux de restauration sont prévus en quatre tranches ;

**Considérant** que le contrat de mission de maîtrise d'œuvre, pour la réalisation de ce chantier, a été attribué au cabinet LEYNET, architecte du patrimoine, le 24/07/2023 (décision 2023-38) ;

**Considérant** que La première tranche de travaux a été estimée à 605.000 € HT ;

**Considérant** que par conséquent, un marché à procédure adaptée a été publié le 21/01/2025 jusqu'au 21/02/2025, date limite de réception des offres ;

**Considérant** que cette tranche comporte 6 lots :

Lot n°1 : Installation de chantier – maçonnerie et pierre de taille

Lot n°2 : couverture

Lot n°2 : charpente

Lot n°4 : vitraux / serrurerie

Lot n°5 : menuiserie

Lot n°6 : mosaïque

**Considérant** que sur proposition de la maîtrise d'œuvre et selon le rapport d'analyse présenté le 12 2025, le maire propose d'attribuer le marché de travaux de rénovation de l'église portant sur la première tranche de rénovation extérieure comme suit :

- ⇒ Lot n°1 : Installation de chantier – maçonnerie et pierre de taille  
Société « RPL » pour un montant de 338.434,45 € HT
- ⇒ Lot n°2 : Couverture  
société « UTB » pour un montant de 77.961,28 € HT
- ⇒ Lot n°3 : Charpente  
Société « PRO PHILBOIS » pour un montant de 26.680,50 € HT
- ⇒ Lot n°4 : Vitraux - Serrurerie  
Société « VITRAIL & CO » pour un montant de 20.120,66 € HT
- ⇒ Lot n°5 : Menuiserie  
Société « DARDE » pour un montant de 22.894,00 € HT
- ⇒ Lot n°6 : Mosaïque  
Société « SOCRA » pour un montant de 36.161,53 € HT

Soit un montant total de 522.252,42 € HT.

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**D'attribuer** le marché de rénovation de l'église comme suit :

- **Lot n°1** : Installation de chantier – maçonnerie et pierre de taille  
Société « RPL » pour un montant de 338.434,45 € HT
- **Lot n°2** : Couverture  
société « UTB » pour un montant de 77.961,28 € HT
- **Lot n°3** : Charpente  
Société « PRO PHILBOIS » pour un montant de 26.680,50 € HT
- **Lot n°4** : Vitraux - Serrurerie  
Société « VITRAIL & CO » pour un montant de 20.120,66 € HT
- **Lot n°5** : Menuiserie  
Société « DARDE » pour un montant de 22.894,00 € HT
- **Lot n°6** : Mosaïque  
Société « SOCRA » pour un montant de 36.161,53 € HT

**D'autoriser** le maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés

Le 24 mars 2025

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET